



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 8 juin 2021 — N° 199

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Chantal Charest pour ses 25 ans de service au sein de la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs inc.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de féliciter les élèves du Québec pour leur persévérance et leur résilience.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le succès du Gala de l'excellence de la Chambre de commerce et d'industrie du Haut-Richelieu.

M. Derraji (Nelligan) fait une déclaration afin de souligner la victoire de l'équipe du Québec au Championnat d'échecs par équipes de la Francophonie.

8 juin 2021

M. Simard (Montmorency) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Michel Bédard, journaliste et photographe, pour ses 40 ans de carrière.

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 102^e anniversaire de Mme Marie Cinq-Mars Durand.

M. Asselin (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de souligner le Mois de la sensibilisation aux accidents vasculaires cérébraux.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'Association du baseball mineur de Belœil.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de demander au gouvernement de suspendre les projets immobiliers dans le quartier chinois de Montréal.

À 13 h 51, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 02.

8 juin 2021

Moment de recueillement

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 4 juin 2021, que lui a adressée M. Sylvain Roy, député de Bonaventure, l'informant de sa décision de siéger à titre de député indépendant.
(Dépôt n° 2608-20210608)

Présentation de projets de loi

Mme Proulx, ministre du Tourisme, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 100 Loi sur l'hébergement touristique

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1083** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 100.

8 juin 2021

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de Mme McCann, ministre de l'Enseignement supérieur, dépose :

Le rapport annuel 2019-2020 de l'Université du Québec et des établissements du réseau.

(Dépôt n° 2609-20210608)

Puis, au nom de M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, il dépose :

Le rapport annuel 2020-2021 du Comité consultatif de l'environnement Kativik.

(Dépôt n° 2610-20210608)

Enfin, il dépose :

La réponse à la question écrite n° 232 concernant le projet d'agrandissement et de réaménagement de l'urgence de l'Hôpital de Jonquière, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 28 avril 2021 par M. Gaudreault (Jonquière);

(Dépôt n° 2611-20210608)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 avril 2021 par Mme Sauvé (Fabre) concernant la mise en place de mesures visant à combattre l'isolement vécu par les personnes âgées.

(Dépôt n° 2612-20210608)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, dépose :

Le rapport annuel 2020-2021 des activités en matière de prévention et de traitement des situations de harcèlement au travail à l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 2613-20210608)

8 juin 2021

Questions et réponses orales

M. le président dépose :

Les tableaux relatifs à la répartition des mesures et des temps de parole pour la période de questions, les déclarations de députés, les débats restreints et les débats sur les affaires inscrites par les députés de l'opposition.

(Dépôt n° 2614-20210608)

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Labrie (Sherbrooke) dépose :

La copie d'une lettre, en date du 7 juin 2021, de l'équipe du Service de l'organisation scolaire et du transport du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, concernant l'inscription de certains enfants à la maternelle 4 ans pour l'année scolaire 2021-2022.

(Dépôt n° 2615-20210608)

Motions sans préavis

Mme Hivon (Joliette), conjointement avec M. Tanguay (LaFontaine), Mme Labrie (Sherbrooke), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant les éducatrices du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Girault, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, conjointement avec Mme St-Pierre (Acadie), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. LeBel (Rimouski), propose :

8 juin 2021

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse la situation de détresse à laquelle est confronté M. Raif Badawi;

QU'elle réitère le soutien indéfectible du Québec à la défense des droits de la personne à l'international;

QU'elle prenne acte de la motion adoptée, par le Sénat canadien, le 3 juin 2021 demandant au ministre fédéral de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté d'attribuer la citoyenneté à M. Badawi, selon le pouvoir discrétionnaire que lui confère la Loi sur la citoyenneté, à l'article 5, qui lui permet de délivrer la citoyenneté canadienne à toute personne afin de remédier à une situation particulière et inhabituelle de détresse;

QU'enfin, elle demande au ministre fédéral de l'Immigration d'accomplir les démarches nécessaires à la délivrance de la citoyenneté canadienne à M. Badawi, et ce, dans les meilleurs délais.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1084** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Derraji (Nelligan), conjointement avec M. Charette, ministre responsable de la Lutte contre le racisme, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Perry Mélançon (Gaspé), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. Ouellette (Chomedey) et M. LeBel (Rimouski), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte avec horreur de l'attentat islamophobe perpétré dimanche à London en Ontario, ayant fauché quatre vies innocentes;

8 juin 2021

QU'elle dénonce solennellement le recours à la violence contre toute personne et qu'elle condamne sans équivoque toute violence motivée par les convictions idéologiques;

QU'elle rappelle avec solidarité qu'à travers les victimes, ce sont tous les Québécois et tous les Canadiens qui sont atteints dans leurs droits et leur dignité;

QU'elle affirme que la réponse à un tel acte se doit d'être empreinte du désir d'édification d'une société toujours plus tolérante et fondée sur l'empathie, la solidarité et la résilience;

QU'elle offre ses sympathies à l'ensemble des communautés musulmanes du Canada, à la communauté musulmane de London ainsi qu'aux membres de la famille des victimes, notamment le jeune Faez Afzaal, désormais orphelin;

QU'enfin, elle observe une minute de silence à la mémoire des quatre victimes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1085** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

8 juin 2021

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le tracé proposé pour le REM de l'Est et la préservation du parc Morgan; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Fournier (Marie-Victorin), conjointement avec M. Roberge, ministre de l'Éducation, Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, Mme Hivon (Joliette) et M. Ouellette (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au ministre de l'Éducation d'étudier le Programme de formation de l'école québécoise afin de s'assurer de l'ajout d'un volet bonifié, juste et représentatif en matière d'histoire, de langues et de cultures des Premiers Peuples du Québec, du primaire au secondaire, en collaboration avec des représentantes et des représentants des Premières nations et des Inuit.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1086** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

Conformément à l'article 129 du Règlement, Mme Hivon (Joliette) propose :

QUE le député de Jonquière soit nommé membre permanent de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

8 juin 2021

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1087** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 83, Loi concernant principalement l'admissibilité au régime d'assurance maladie et au régime général d'assurance médicaments de certains enfants dont les parents ont un statut migratoire précaire;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 49, Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 64, Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels.

8 juin 2021

AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 15, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 15 h 24.

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 95, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est mis aux voix; à 15 h 52, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021.

Les travaux reprennent à 15 h 57.

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

8 juin 2021

Le rapport est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **1088** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 81, Loi modifiant la Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal.

Après débat, le rapport est mis aux voix; à 16 h 10, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021.

Les travaux reprennent à 16 h 13.

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

Le rapport est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **1089** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

8 juin 2021

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

M. Allaire (Maskinongé) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi concernant la Ville de Saint-Tite, soit adopté.

La motion est mise aux voix; à 16 h 14, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021.

Les travaux reprennent à 16 h 16.

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1090** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 209 est adopté.

Adoption

M. Allaire (Maskinongé) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi concernant la Ville de Saint-Tite, soit adopté.

8 juin 2021

Après débat, la motion est mise aux voix; à 16 h 40, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021.

Les travaux reprennent à 16 h 41.

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1091** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 209 est adopté.

Adoption du principe

M. Bachand (Richmond) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 214, Loi concernant la Ville de Sutton, soit adopté.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1092** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 214 est adopté.

8 juin 2021

Adoption

M. Bachand (Richmond) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 214, Loi concernant la Ville de Sutton, soit adopté.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1093** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 214 est adopté.

Adoption du principe

Mme Jeannotte (Labelle) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 215, Loi concernant la Municipalité de Nominingue, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; à 16 h 48, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021.

Les travaux reprennent à 16 h 49.

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

8 juin 2021

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1094** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 215 est adopté.

Adoption

Mme Jeannotte (Labelle) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 215, Loi concernant la Municipalité de Nominigüe, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1095** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 215 est adopté.

Adoption du principe

M. Ouellet (René-Lévesque) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi modifiant la Loi concernant l'établissement d'un régime fiscal particulier pour la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau, soit adopté.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

8 juin 2021

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1096** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 216 est adopté.

Adoption

M. Ouellet (René-Lévesque) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi modifiant la Loi concernant l'établissement d'un régime fiscal particulier pour la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1097** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 216 est adopté.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 9 juin, à 9 h 40.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

8 juin 2021

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1098** en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

À 16 h 57, M. Picard, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 9 juin, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 8 juin 2021, à 9 h 15, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et de Mme Chassé (Châteauguay), les représentants du premier ministre, et de Mme Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 78 Loi visant principalement à améliorer la transparence des entreprises

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

8 juin 2021

ANNEXE
Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Proulx, ministre du Tourisme :

(Vote n° 1083)

POUR - 118

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (IND)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	(Montarville)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Marissal (QS)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Massé (QS)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	McCann (CAQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thouin (IND)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellet (PQ)	Weil (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Perry Melançon (PQ)	Zanetti (QS)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Côte-du-Sud)	

8 juin 2021

Sur la motion de Mme Girault, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, conjointement avec Mme St-Pierre (Acadie), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. LeBel (Rimouski) :

(Vote n° 1084)

POUR - 117

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Champlain)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	(Berthier)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Provençal (CAQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Fournier (IND)	(Les Plaines)	Richard (PQ)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	Samson (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Bussière (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chauveau)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Simard (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Skeete (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Mélançon (PLQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	
Dorion (QS)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	

8 juin 2021

Sur la motion de M. Derraji (Nelligan), conjointement avec M. Charette, ministre responsable de la Lutte contre le racisme, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Perry Mélançon (Gaspé), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. Ouellette (Chomedey) et M. LeBel (Rimouski) :

(Vote n° 1085)

(Identique au vote n° 1084)

Sur la motion de Mme Fournier (Marie-Victorin), conjointement avec M. Roberge, ministre de l'Éducation, Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, Mme Hivon (Joliette) et M. Ouellette (Chomedey) :

(Vote n° 1086)

(Identique au vote n° 1084)

Sur la motion de Mme Hivon (Joliette) :

(Vote n° 1087)

(Identique au vote n° 1084)

8 juin 2021

Sur le rapport de la Commission des finances publiques :

(Vote n° 1088)

POUR - 117

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	(Berthier)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Richard (PQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thouin (IND)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)	

8 juin 2021

Sur le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation :

(Vote n° 1089)

(Identique au vote n° 1088)

Sur la motion de M. Allaire (Maskinongé) :

(Vote n° 1090)

(Identique au vote n° 1088)

Sur la motion de M. Allaire (Maskinongé) :

(Vote n° 1091)

(Identique au vote n° 1088)

Sur la motion de M. Bachand (Richmond) :

(Vote n° 1092)

(Identique au vote n° 1088)

8 juin 2021

Sur la motion de M. Bachand (Richmond) :

(Vote n° 1093)

(Identique au vote n° 1088)

Sur la motion de Mme Jeannotte (Labelle) :

(Vote n° 1094)

(Identique au vote n° 1088)

Sur la motion de Mme Jeannotte (Labelle) :

(Vote n° 1095)

(Identique au vote n° 1088)

Sur la motion de M. Ouellet (René-Lévesque) :

(Vote n° 1096)

(Identique au vote n° 1088)

8 juin 2021

Sur la motion de M. Ouellet (René-Lévesque) :

(Vote n° 1097)

(Identique au vote n° 1088)

8 juin 2021

Sur la motion de M. Caire, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 1098)

POUR - 116

Allaire (CAQ)	Dorion (QS)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)
Anglade (PLQ)	Dubé (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arcand (PLQ)	Dufour (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Champlain)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	(Berthier)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Richard (PQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Robitaille (PLQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Boutin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	Samson (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chapleau)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hivon (PQ)	Maccarone (PLQ)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Marissal (QS)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Montpetit (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Nichols (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellet (PQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Melançon (PQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	
		(Soulanges)	